



Pour une gestion de terrain de l'anguille, pas une gestion en chaussons !

Suite au dialogue de sourds de ce matin avec le Commissaire européen en charge de la pêche, le CNPME demande le retrait par la Commission de sa proposition d'arrêt de la pêche pendant 6 mois centrés sur la période de migration de l'anguille, avant la tenue du Conseil des Ministres de l'Union européenne des 11 et 12 décembre prochains.

« Mettre fin, à partir du 30 janvier prochain, à l'activité de 660 entreprises de pêche individuelles utilisant des navires de pêche de moins de 10 mètres, symboles de la petite pêche côtière artisanale, de manière si brutale n'est pas sérieux ! », déclare Olivier Le Nézet, Président du Comité National des pêches et des élevages marins. Et de poursuivre *« c'est tendre là encore une perche à toutes sortes de réactions radicales et par là même anéantir tous les efforts entrepris par la profession depuis de nombreuses années ».*

Outre la fin de l'activité, le CNPME rappelle que cette proposition sonnerait par ailleurs le glas des plans de gestion de l'anguille, pourtant élaborés en application d'un règlement européen et validés par la Commission elle-même. La fin des plans, ce sera aussi la fin des actions de repeuplement et des relâchers d'anguilles argentées, l'ouverture d'une autoroute pour le braconnage et toutes les filières illicites, mais aussi la remise en cause de l'observation scientifique d'un stock que l'on cherche à reconstituer.

Olivier Le Nézet de conclure : *« Cette proposition ignore délibérément la globalité du problème en écartant la principale cause de non-reconstitution du stock : la fragmentation, la pollution et les obstacles aux cours d'eaux qui empêchent la migration et tuent l'anguille dans ses différents stades. Il serait temps que la Commission s'attaque aux vraies causes au lieu de chercher un bouc émissaire à savoir le pêcheur. Je l'invite donc à chausser les bottes de la réalité et respecter les règles qu'elle a imposées ! »*

Paris, le 5 décembre 2022

Contacts :

Olivier Le Nézet : 06 40 57 39 85

Philippe De Lambert Des Granges : 06 60 95 27 94

